

EnerBioFlex : « 5 à 30 % d'économie sur le montant de votre facture d'énergie »

© 25/07/2016 | Benoît Egon • TERRE-NET MÉDIA

Etienne Demeiller, ingénieur mécanique, et Julien Delgove, ingénieur énergétique, viennent de créer EnerBioFlex, leur bureau d'ingénierie spécialisé dans la surconsommation d'énergie. Ils analysent et aident à réduire la consommation d'énergie directe (électricité, fioul, gaz et biomasse) à la ferme. Interview.



Etienne Demeiller, ancien du bureau d'étude AGCO et Julien Delgove, ancien auditeur chez Energem, cofondateur d'EnerBioFlex. (©Terre-net Média)

Terre-net : Pour quelle raison avez-vous créé Enerbioflex ?

EnerBioFlex : « Souvent les agriculteurs payent une **facture d'énergie trop élevée** et ne s'en rendent pas compte. Si l'on prend pour exemple la fuite en goutte-à-goutte d'un robinet, on se dit au début que l'on va changer le joint, puis on oublie. Avec un moteur, c'est la même chose. Nos clients ont besoin d'un œil extérieur pour se rendre compte des points de gaspillage. Avec l'électricité, c'est encore plus pervers, car on ne la voit pas. C'est pourquoi nous nous sommes fixés comme objectif de faire économiser à nos clients entre 5 à 30 % sur le montant de leur facture d'énergie. »

Terre-net : De quoi est composée votre prestation ?

EnerBioFlex : Notre prestation est composée de plusieurs phases. Tout d'abord, nous réalisons un **audit**, qui se solde par des conseils et une formation aux économies d'énergie. En effet, bien souvent ce sont la conduite et l'entretien des matériels qui sont source de retour rapide sur investissement. Mais nous allons encore plus loin et nous proposons une **démarche d'accompagnement** pour faire bénéficier à nos clients d'une amélioration continue.

Terre-net : Comment se déroule un audit ?

EnerBioFlex : Lors de nos audits, nous réalisons un état des lieux des **dépenses énergétiques**. Nous établissons une liste des processus et nous identifions les consommateurs d'énergie les plus importants. Nous installons alors des appareils d'enregistrement. En effet, la performance énergétique doit s'évaluer par des mesures qui nous informeront des déviations éventuelles. Nous nous appliquons ensuite à réduire la consommation des pics énergétiques pour pouvoir aller jusqu'à l'optimisation des contrats en places.

Terre-net : Votre démarche d'accompagnement est assez originale. En quoi consiste-t-elle ?

EnerBioFlex : Notre démarche d'accompagnement se caractérise par l'aide à la constitution de dossiers administratifs ou de financement. Mais nous intervenons également dans le conseil aux investissements dans le cadre du **développement durable**. Notamment grâce aux montages des dossiers pour les primes d'économie d'énergie dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE), du fonds chaleur de l'Adème, des primes du Feder (Fonds Européen de développement des énergies renouvelables).

« **Bien souvent, ce sont la conduite et l'entretien des matériels qui sont source de retour rapide sur investissement.** »

Terre-net : La fin des tarifs réglementés peut-elle apporter des avantages aux agriculteurs ?

EnerBioFlex : Oui, grâce à la **fin des tarifs règlementés** nous souhaitons réaliser des groupements d'achats énergétiques entre exploitants agricoles.

Terre-net : Quel est le coût pour la réalisation d'un audit dans une exploitation ?

EnerBioFlex : En tout état de cause, la dépense de l'agriculteur ne doit pas dépasser un temps de retour sur investissement d'un an.

Terre-net : Avez-vous d'autres activités dans votre entreprise ?

EnerBioFlex : Oui : les conseils à l'installation d'unités de méthanisation de centrale photovoltaïque ou de réseaux de chaleur. Nous souhaitons maintenant continuer à nous développer pour offrir notre savoir-faire aux constructeurs sur la conception des matériels agricoles.